

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES



ASSOCIATION OF AFRICAN CENTRAL BANKS

**ASSOCIATION DES BANQUES
CENTRALES AFRICAINES (ABCA)**

SEMINAIRE CONTINENTAL DE L'ABCA POUR L'ANNEE 2021 SUR LE THEME :
**« ENVOIS DE FONDS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS, FLUCTUATIONS DES TAUX
DE CHANGE ET GESTION DES RESERVES DE CHANGE : OPPORTUNITES
FINANCEMENT POUR L'AFRIQUE ET IMPLICATIONS POUR LES BANQUES
CENTRALES AFRICAINES »**

Organisé par : Banque Nationale du Rwanda
(31 Mai – 2 juin 2021)

Termes de référence

INTRODUCTION

Conformément à l'article 3 de ses Statuts, l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) organise chaque année un Séminaire Continental dans le cadre de la réalisation de ses objectifs. Le Séminaire Continental constitue un forum de discussions entre les banques centrales, les institutions internationales et continentales, ainsi que des personnes ressources, visant à favoriser des échanges d'idées et d'expériences ayant trait aux questions monétaires, bancaires et financières et à la coopération en Afrique.

Les diasporas jouent un rôle important dans le développement de leurs pays d'origine en favorisant les investissements étrangers, le commerce, l'innovation, l'accès à la technologie et l'inclusion financière. Les migrants de retour au pays, en plus de rapporter l'expérience et les connaissances acquises à l'étranger, contribuent souvent à leur société d'origine en tant qu'entrepreneurs et en créant des emplois.

A cet égard, selon les données récentes de la Banque Mondiale, les flux de transferts de fonds vers les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont atteint un niveau record de 548 milliards de dollars en 2019¹, soit plus que les flux d'investissements directs étrangers (IDE), estimés à 534 milliards de dollars et l'aide au développement à l'étranger d'environ 166 milliards de dollars.

Cependant, la pandémie de Covid-19 avec les effets négatifs en termes de destructions d'emploi, d'exposition et de contamination au virus, couplés aux mesures de restrictions aux voyages par voie aérienne, maritime et terrestre, devrait infléchir la tendance haussière observée ces dernières années. Sur la base de la trajectoire des activités économiques dans de nombreux grands pays d'accueil des migrants, en particulier les Etats-Unis, les pays européens et les pays du Conseil de Coopération du Golf², les transferts de fonds des migrants devraient enregistrer une baisse de 7,2% pour atteindre 508 milliards de dollars en 2020, suivie d'un nouveau repli de 7,5% pour atteindre 470 milliards de dollars en 2021 (Banque Mondiale, 2020).

Les principaux facteurs qui pourraient être à l'origine de cette contre-performance sont la faiblesse de la croissance économique et les incertitudes concernant l'emploi dans les pays d'accueil des migrants, la faiblesse du prix du pétrole et un taux de change défavorable par rapport au dollar américain. Il conviendrait de souligner que même si les flux d'envois de fonds ont diminué en 2020, leur importance relative en tant que source de financement externe devrait augmenter.

De nombreux pays, en particulier les pays en développement, cherchent de plus en plus à tirer profit de leur population transnationale en développant des instruments financiers et des mécanismes de financement innovants tels que les "obligations de la diaspora", les régimes de pension de la diaspora et la titrisation des flux d'envois de fonds. Au demeurant, dans les pays touchés par les conflits, les envois de fonds constituent souvent une bouée de sauvetage, aidant les personnes et les ménages en situation de précarité à faire face à l'insécurité économique.

¹ Dilip Ratha, Supriyo De, Eung Ju Kim, Sonia Plaza, Ganesh Seshan, and Nadege Desiree Yameogo. 2020. "Migration and Development Brief 33: Phase II: COVID-19 Crisis through a Migration Lens." KNOMAD-World Bank, Washington, DC.

² Conseil de Coopération du Golf, créé le 25 mai 1981 est composé de : Qatar, Koweït, Sultanat d'Oman, Arabie Saoudite, Bahreïn et des Emirats arabes unis.

C'est dans ce contexte que le Conseil des Gouverneurs a retenu, au terme de sa 43^e réunion ordinaire tenue à Kigali, au Rwanda, le 1^{er} août 2019, le thème sur « *Envois de fonds des travailleurs migrants, fluctuations des taux de change et gestion des réserves de change : opportunités de financement pour l'Afrique et implications pour les banques centrales africaines* », pour l'un des deux séminaires continentaux de l'année 2020. Toutefois, ce séminaire a été reporté à l'année 2021 en raison de la pandémie de Covid-19 qui n'a pas permis son organisation en 2020.

Les présents termes de référence précisent le contexte et les objectifs du séminaire, les principaux thèmes à aborder et des dispositions organisationnelles.

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Les transferts de fonds de migrants sont des transferts privés de biens ou d'actifs financiers effectués par des travailleurs considérés comme résidents dans leur pays d'accueil à des bénéficiaires dans leur pays d'origine. Pour le Fonds Monétaire International (FMI)³, il s'agit pour l'essentiel de fonds et d'éléments autres qu'espèces envoyés ou donnés par des particuliers qui ont émigré dans une nouvelle économie dont ils sont devenus résidents.

Le rapport du Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNDESA)⁴ indique qu'en 2020, sur les 281 millions de migrants internationaux dans le monde, 63 millions, soit 23% du total, étaient nés en Europe. L'Asie centrale et méridionale est le deuxième lieu de naissance du plus grand nombre de migrants internationaux (51 millions), suivis par l'Amérique latine et les Caraïbes (43 millions), les pays de l'Est et l'Asie du Sud-Est (38 millions), Afrique du Nord et Asie occidentale (38 millions) et l'Afrique subsaharienne (28 millions).

La migration a des répercussions majeures sur les personnes et les lieux d'origine et de destination des migrants. Lorsqu'elle est soutenue par des politiques appropriées, elle peut contribuer à un développement inclusif et durable dans les pays d'origine et de destination, tout en profitant aux migrants et à leurs familles. Les liens entre la migration et le développement, y compris les opportunités et les défis qu'elle apporte, sont bien établis et dûment reconnus dans une série d'accords historiques adoptés par les Etats membres des Nations Unies, notamment l'Agenda 2030 pour le développement durable et, plus récemment, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières⁵.

L'augmentation des migrations internationales au cours des dernières décennies, a favorisé une progression sans précédent des flux de transferts financiers vers les pays d'origine des migrants. Pour de nombreuses économies, les envois de fonds sont plus stables que les autres sources de financements extérieurs, à savoir l'aide publique au développement, les emprunts privés étrangers et les flux financiers au titre de l'investissement direct étranger. Cette manne financière constitue une source supplémentaire de financement du développement en atténuant les contraintes de liquidité dans les pays les moins avancés.

³ International Monetary Fund (IMF) Balance of payments and international investment position manual. Sixth Edition (BPM6) - Washington, D.C. 2009.

⁴ United Nations Department of Economic and Social Affairs (UNDESA), Population Division (2020). International Migration 2020 Highlights (ST/ESA/SER.A/452).

⁵ United Nations General Assembly : Intergovernmental Conference to adopt the Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration » Marrakech, Morocco, 10 and 11 December 2018.

En termes de classement des principaux pays bénéficiaires des envois de fonds, le rapport de la Banque Mondiale précité, indique que l'Inde (76 milliards de dollars) arrive en tête, suivie de la Chine, du Mexique et des Philippines avec respectivement 60, 41 et 33 milliards de dollars. L'Égypte (24 milliards de dollars), le Pakistan (24 milliards de dollars), le Nigeria (21 milliards de dollars), le Bangladesh (20 milliards de dollars), le Vietnam (16 milliards de dollars) et l'Ukraine (14 milliards de dollars) sont également des pays qui reçoivent des montants significatifs de transferts de fonds.

En Afrique subsaharienne, le Nigeria reste le premier bénéficiaire des transferts de fonds dans la région et le septième plus grand bénéficiaire parmi les pays en développement. Le Ghana, le Kenya et le Sénégal sont classés, en deuxième, troisième et quatrième positions dans la région, avec un montant estimé à 3,2 milliards, 2,9 milliards et 2,3 milliards de dollars reçus, respectivement. Ils sont suivis de la République Démocratique du Congo (1,9 milliards de dollars), du Zimbabwe (1,7 milliards de dollars), de l'Ouganda (1,4 milliards de dollars), du Soudan du Sud (1,2 milliards de dollars), du Mali (1,0 milliard de dollars) et de l'Afrique du Sud (0,8 milliard de dollar). Par ailleurs, ces ressources représentent une part non négligeable du produit intérieur brut dans de nombreux pays. En effet, elles se situent à 35,4% du PIB au Soudan du Sud, occupant la première place pour cet indicateur, suivi du Lesotho (20,6% du PIB), de la Gambie (14,9% du PIB), du Cap-Vert (12,0% du PIB), des Comores (10,8% du PIB), du Libéria (9,8% du PIB), de la Guinée Bissau (9,5% du PIB), du Sénégal (9,4% du PIB) et du Togo (7,7% du PIB).

Toutefois, la pandémie de Covid-19 a eu des conséquences sur toutes les formes de mobilité humaine, y compris la migration internationale. Dans le monde entier, la fermeture des frontières nationales et les graves perturbations des transports terrestres, aériens et maritimes internationaux ont obligé des centaines de milliers de personnes à annuler ou à retarder leurs projets de déplacement à l'étranger. Dans ces circonstances, les envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne devraient diminuer d'environ 8,3% entre 2019 et 2020, passant de 48 à 44 milliards de dollars (Banque Mondiale, 2020) en raison de la pandémie de Covid-19, suite aux restrictions de mouvement et de leurs effets dévastateurs sur l'économie mondiale.

Généralement, les migrants utilisent les canaux formels (sociétés de transferts d'argent, réseaux postaux, banques commerciales, bureaux de change, etc.) pour envoyer des fonds. Les frais inhérents aux envois de fonds sont relativement élevés, car dépendant du montant, du taux de change et du pays de destination. En fonction de la situation du migrant, de l'obligation d'identification de l'expéditeur et le désir de bénéficier de coûts compétitifs, des canaux informels sont de plus en plus utilisés. Cependant, les caractéristiques des systèmes informels de transferts de fonds, dont l'anonymat et l'absence de contrôles officiels, les rendent susceptibles d'être détournés à d'autres fins, notamment au profit du blanchiment de capitaux et le financement des activités terroristes.

A l'instar d'autres pays en développement, ces fonds reçus serviraient principalement, sur le continent africain, à financer les dépenses de consommation des ménages, l'éducation et les soins de santé. Ils atténuent la volatilité des revenus et la pression sur l'inflation dans les pays récepteurs, contribuant ainsi à lutter contre la pauvreté. Ils auraient également un caractère contracyclique et joueraient un rôle stabilisateur face aux chocs affectant les pays bénéficiaires. Pour de nombreux pays, les envois de fonds des migrants sont essentiels pour atténuer le déficit du compte courant de la balance des paiements. En effet, en présence d'épargne insuffisante pour le financement des investissements, ces fonds constituent des entrées de devises étrangères qui permettent d'atténuer le déficit des transactions courantes avec l'extérieur et contribuent à la consolidation des réserves de changes.

Toutefois, ils peuvent induire une dégradation des conditions macroéconomiques, lorsque les bénéficiaires consomment des biens importés au détriment des productions locales, ce qui favorise l'appréciation du taux de change réel « syndrome hollandais ». Cette situation peut affecter négativement la compétitivité de l'économie domestique et induire une détérioration du compte courant et provoquer une érosion du stock des avoirs de réserve. Par ailleurs, ces flux financiers, sans contrepartie, peuvent réduire considérablement les efforts au travail des ménages bénéficiaires et créer des aléas moraux.

Les innovations dans les technologies financières (Fintech), notamment les plate-formes numériques de transfert, les services de transferts d'argent mobile (mobile money), entre autres, qui ont un impact majeur sur les pays en développement constituent des opportunités dans l'industrie du transfert d'argent et contribuent à l'inclusion financière des populations dans les zones rurales disposant de moins de présence des réseaux bancaires. Cependant, les transactions opérées par les Fintech pourraient générer des défis pour les banques centrales africaines par rapport à la supervision de leur activité, à la lutte contre la fraude, la cybercriminalité ainsi que la protection des consommateurs contre les risques systémiques.

Dans l'optique d'amplifier les effets positifs des envois de fonds des migrants sur les économies africaines, les autorités pourraient mener des politiques de soutien aux infrastructures de transferts de fonds, en adoptant des mesures incitatives pour encourager les transferts par les canaux digitaux. Elles devraient également atténuer les facteurs qui empêchent les clients ou les prestataires de services de transferts de fonds numériques d'accéder aux services bancaires.

A cet égard, les principaux objectifs ci-après sont assignés à ce Séminaire Continental :

- contribuer à mettre en exergue l'apport des envois de fonds des travailleurs migrants dans les économies des pays africains ainsi que l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les flux ;
- évaluer et cerner les opportunités de financement offertes par ces flux financiers pour les ménages, les petites et moyennes entreprises et la promotion de l'inclusion financière à travers l'accès à des services financiers de proximité pour des millions de bénéficiaires dans les zones urbaines et rurales ;
- contribuer à mieux comprendre les impacts, les défis et risques liés aux Fintech dans l'industrie des envois de fonds des travailleurs migrants, en vue d'une plus grande diversification des fournisseurs de services de transferts d'argent ;
- mettre en exergue les problématiques liées à la supervision des transferts de fonds par les canaux digitaux, à la réglementation et de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour les autorités de régulation ;
- analyser les impacts des envois de fonds sur la dynamique des taux de change, des réserves en devise en relation avec la structure des économies, la compétitivité à l'exportation des pays bénéficiaires, entre autres.

II. ARTICULATION DU SEMINAIRE

Le Séminaire pourrait être articulé autour des axes ci-après :

- des exposés sur l'état des lieux des transferts des fonds des migrants vers leur pays d'origine, leurs contributions au financement des pays africains, défis et risques qu'ils peuvent présenter pour la stabilité du système financier ainsi que les implications pour les banques centrales africaines ;
- des présentations sur les facteurs qui affectent les envois de fonds des migrants, les canaux de transferts, leurs typologies, les coûts et l'utilisation des ressources financières pour les pays bénéficiaires ;
- des exposés sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les transferts de fonds des migrants, les dispositions prises par les autorités (gouvernements, banques centrales) pour atténuer les effets néfastes sur les ménages et le secteur bancaire ;
- des réflexions sur les actions engagées par les banques centrales dans le domaine de la promotion des technologies financières dans l'industrie des envois de fonds en Afrique pour réduire les coûts des transferts, en vue d'en tirer des enseignements ;
- des recommandations visant à favoriser l'émergence de nouveaux fournisseurs de services de transferts d'argent, notamment les Fintech, en relation avec l'adaptation du cadre réglementaire, la supervision tout en limitant les différents risques qui seraient de nature à affecter la stabilité du système financier.

III. DISPOSITIONS ORGANISATIONNELLES

3.1. Participants

Il est prévu la participation de personnes ressources provenant des institutions ci-après :

- Banques Centrales membres de l'ABCA ;
- Banque Centrale Européenne (BCE) ;
- Commission de l'Union Africaine (CUA) ;
- Institut Africain pour les Transferts de fonds (IATf)
- Commission Economique pour l'Afrique (CEA) ;
- Secrétariat du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) ;
- Secrétariat de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) ;
- Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ;
- Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;
- Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- Union du Maghreb Arabe (UMA) ;

- Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ;
- Communauté Est Africaine (CEA) ;
- Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) ;
- Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO) ;
- Fonds Monétaire International (FMI) ;
- Banque Mondiale ;
- Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- Federal Reserve Bank of New York (FRBNY) ;
- Le Partenariat pour la Finance au Service de l'Afrique (MFW4A) ;
- GIZ.

3.2. Programme du Séminaire

3.2.1 Organisation du Séminaire en présentiel

Le Séminaire pourrait être organisé sur une période de trois (3) jours, sous forme de séances plénières et de discussions en ateliers, selon le calendrier ci-après :

Premier jour - matinée

La matinée du premier jour sera consacrée aux communications sur les trois (3) sous-thèmes ci-après :

- « *Contribution des envois de fonds de migrants à l'amélioration du financement du développement en Afrique* ». Ce sous-thème analyserait notamment la dynamique des transferts d'argent des diasporas africaines et leur impact sur le financement des économies bénéficiaires, notamment la lutte contre la pauvreté. L'impact de la Covid-19 sur les envois de fonds des travailleurs migrants pourrait être mis en évidence ;
- « *Exploiter les Fintech pour une meilleure efficacité et conformité sur le marché des transferts de fonds des migrants* ». Ce sous-thème permettrait d'évoquer l'émergence des technologies financières dans l'industrie des transferts d'argent des migrants, l'immixtion de nouveaux acteurs favorisant l'intensification de la concurrence, en bousculant l'écosystème existant constitué d'acteurs traditionnels (banques, Poste, sociétés de transferts rapides, etc.) ;
- « *Fluctuations des taux de change et consolidation des réserves de change en Afrique* ». Ce sous-thème permettrait d'analyser les relations entre les envois de fonds des migrants et la dynamique du taux de change des pays bénéficiaires ainsi que leur contribution à la constitution des réserves de change.

Premier jour – après-midi

L'après-midi sera consacré aux présentations portant sur les expériences des banques centrales des sous-régions de l'ABCA par rapport au thème central du Séminaire :

- Afrique du Nord (Banque d'Algérie, Bank Al-Maghrib) ;
- Afrique de l'Ouest (Bank of Ghana, BCEAO) ;
- Afrique de l'Est (National Bank of Rwanda, Bank of Uganda) ;
- Afrique Centrale (Banque Centrale du Congo, BEAC) ;
- Afrique Australe (South African Reserve Bank, Bank of Zambia).

Deuxième jour - matinée

La matinée du deuxième jour sera réservée aux travaux en ateliers. Les participants seront répartis en trois (3) groupes pour échanger sur des sous-thèmes spécifiques et formuler des recommandations :

- Session Groupe 1, sous-thème proposé : « *Envois de fonds des travailleurs migrants : financement des économies africaines et impacts de la Covid-19* » ;
- Session Groupe 2, sous-thème proposé : « *Fintech et le marché des envois de fonds des migrants* » ;
- Session Groupe 3, sous-thème proposé : « *Envois de fonds des travailleurs migrants, structure du compte courant et la consolidation des réserves de change* ».

Deuxième jour - après-midi et troisième jour

L'après-midi du deuxième jour et le troisième jour seront consacrés à la restitution des résultats des travaux réalisés en ateliers, ainsi qu'à l'élaboration et l'adoption des conclusions et des recommandations du Séminaire.

3.2.2 Organisation du Séminaire en mode virtuel

Dans le cas où le Séminaire serait organisé de façon virtuelle, les trois (3) jours pourraient être retenus, avec quelques modifications dans le programme pour tenir compte de la différence des fuseaux horaires.

Premier jour - matinée

La matinée du premier jour sera consacrée aux communications sur les trois (3) sous-thèmes ci-après :

- « *Contribution des envois de fonds de migrants à l'amélioration du financement du développement en Afrique* ». Ce sous-thème analyserait notamment la dynamique des transferts d'argent des diasporas africaines et leur impact sur le financement des économies bénéficiaires, notamment la lutte contre la pauvreté. L'impact de la Covid-19 sur les envois de fonds des travailleurs migrants pourrait être mis en évidence ;
- « *Exploiter les Fintech pour une meilleure efficacité et conformité sur le marché des transferts de fonds des migrants* ». Ce sous-thème permettrait d'évoquer l'émergence des technologies financières dans l'industrie des transferts d'argent des migrants, l'immixtion de nouveaux acteurs favorisant l'intensification de la concurrence, en bousculant l'écosystème existant constitué d'acteurs traditionnels (banques, Poste, sociétés de transferts rapides, etc.) ;
- « *Fluctuations des taux de change et consolidation des réserves de change en Afrique* ». Ce sous-thème permettrait d'analyser les relations entre les envois de fonds des migrants et la dynamique du taux de change des pays bénéficiaires ainsi que leur contribution à la constitution des réserves de change.

Premier jour – après-midi

Dans l'après-midi, au lieu de deux (2) présentations par sous-région, une expérience par sous-région pourrait être présentée. Ainsi, les banques centrales ci-après pourraient présenter leur expérience :

- Afrique du Nord (Banque d'Algérie) ;
- Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Afrique de l'Est (National Bank of Rwanda) ;
- Afrique Centrale (Banque Centrale du Congo) ;
- Afrique Australe (South African Reserve Bank).

Deuxième jour - matinée

Trois (3) sessions de groupe consécutives seront organisées en plénière, au lieu de trois (3) ateliers organisés séparément.

3.3. Date et lieu du Séminaire

Au terme de sa deuxième réunion virtuelle, tenue le 26 novembre 2020, le Bureau de l'ABCA a confirmé l'organisation, entre mars et juillet 2021, du Séminaire Continental de l'année 2021 qui devrait se tenir à Kigali, au Rwanda. Toutefois, au cas où la pandémie de Covid-19 ne permettrait pas cette réunion en présentiel, le Bureau a approuvé l'option de l'organiser virtuellement.

IV. COÛT DU SEMINAIRE

Conformément au budget de l'Association pour l'exercice 2021 approuvé par le Bureau de l'ABCA lors de sa réunion virtuelle du 26 novembre 2020, le coût du Séminaire, à l'exception des frais de transport et de voyage du Secrétariat de l'ABCA, est pris en charge par l'institution qui abrite l'événement (au cas où la réunion se tenait en présentiel). Les frais d'hébergement et de séjour des délégations seraient pris en charge par les banques centrales et les institutions invitées.

=====